

a contrario

Éditorial

JEAN-CHRISTOPHE GRAZ ET RONEN PALAN
Comment réguler le capitalisme ?

Articles

PHILIP S. GOLUB
De la mondialisation au militarisme :
la crise de l'hégémonie américaine

OTTO HOLMAN
Réglementation asymétrique et gouvernance
multidimensionnelle dans l'Union européenne

HÉLÈNE PELLERIN
Une nouvelle économie politique de la frontière

ISMAIL ERTURK, JULIE FROUD, SUKHDEV JOHAL
et KAREL WILLIAMS
La gouvernance d'entreprise au service de la valeur
actionnariale ou de l'enrichissement des dirigeants ?

MICHÈLE RIOUX
Mythes et limites de la gouvernance globale
des télécommunications

AYKUT ÇOBAN
Entre les droits de souveraineté des États et les droits
de propriété : la régulation de la biodiversité

Document

ROBERT W. COX
Au-delà de l'Empire et de la terreur :
réflexions sur l'économie politique de l'ordre mondial

a contrario

Vol. 2 – N° 2

ANTIPODES

a contrario

REVUE INTERDISCIPLINAIRE DE SCIENCES SOCIALES Vol. 2 – N° 2

Numéro spécial : **La régulation globale du capitalisme**

*Sous la direction
de Jean-Christophe Graz
et Ronen Palan*

ISBN 2-940146-51-9

ISSN 1660-78803-43



ANTIPODES

Impressum

Comité éditorial

Mélanie Althaus, Nicolas Freymond, Jean-Christophe Graz, Roland Jenni, Fabrice Jordan, Daniel Meier, Giuseppe Merrone et Alexandre Pollien.

Comité de parrainage scientifique

Riccardo Bocco (Institut universitaire d'études du développement, Genève) – Laurence Boisson de Chazournes (Université de Genève) – Jean-Marie Bouissou (Centre d'études et de recherches internationales, Paris) – Philippe Braillard (Université de Genève) – Pascal Bridel (Universités de Genève et de Lausanne) – Christian Chavagneux (*Alternatives économiques* et *L'économie politique*, Paris) – Robert W. Cox (York University, Toronto) – Michel Damian (Université Pierre Mendès France, Grenoble) – Klaus Gerd Giesen (Universität Leipzig) – Yuko Harayama (Tohoku University, Sendai) – Muriel Jolivet (Sophia University, Tokyo) – Daphné Josselin (London School of Economics) – Keith Krause (Institut universitaire de hautes études internationales, Genève) Jacques Lagroyes (Paris I Panthéon-Sorbonne) – Christian Lequesne (Centre d'études et de recherches internationales, Paris) – Ronen Palan (University of Sussex) – Hélène Pellerin (Université d'Ottawa) – Nadine Picaudou (Paris I-Panthéon-Sorbonne) – Kees van der Pijl (University of Sussex) – Pierre de Senarclens (Université de Lausanne) – Jean-Bernard Racine (Université de Lausanne) – Bernard Voutat (Université de Lausanne).

Ce numéro de la revue « a contrario » a bénéficié du soutien de :

Commission des publications de l'Université de Lausanne – Fondation du 450^e anniversaire de l'Université de Lausanne – Faculté des sciences sociales et politiques (SSP) de l'Université de Lausanne – Institut d'études politiques et internationales (IEPI) de l'Université de Lausanne – Institut universitaire d'études du développement (IUED), Genève – Fédération des Associations d'étudiant·e·s (FAE) de l'Université de Lausanne – Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne – Institut d'Histoire économique et sociale (IHES) de l'Université de Lausanne.

En outre, le comité éditorial de la revue *a contrario* remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont rendu possible la publication de ce numéro, en particulier Robert W. Cox, Michel Damian et Marcus Geisser.

La revue est indexée dans :

Documentation politique internationale/International Political Science Abstracts, Bibliothèque de Sciences Po Paris, Francis, CSA Sociological Abstracts, CSA Political Science and Government, Worldwide Political Science Abstracts, International Bibliography of the Social Sciences.

Soumission d'articles

Consignes aux auteur·e·s

La revue *a contrario* publie deux fois l'an des contributions de chercheuses et chercheurs qui développent une approche interdisciplinaire en sciences sociales. Les articles soumis à la revue sont en principe rédigés en français. Ils font normalement 45 000 à 60 000 signes, tout compris (notes de bas de page, annexes et espaces).

Acceptation des articles

Les articles envoyés à la rédaction feront tous l'objet d'un accusé de réception et seront traités de manière anonyme. Des évaluateurs externes sont chargés d'évaluer les contributions proposées. Celles-ci peuvent être acceptées en l'état, refusées ou acceptées sous réserve de modifications. Dans ce dernier cas, le Comité éditorial prend contact avec l'auteur·e pour suggérer les types de corrections à effectuer. Lorsqu'un article original est accepté, les droits en sont automatiquement transférés à la revue, dont la permission doit être demandée pour republication. Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteur·e·s.

Envoi des manuscrits

Les contributions sont à envoyer par courrier électronique à l'adresse acontrario@unil.ch (format Rich Text Format – RTF) ou par courrier postal à l'adresse suivante : Revue *a contrario*, Université de Lausanne, BFSH 1, Bureau 80.1, 1015 Lausanne, Suisse (1 disquette, format Rich Text Format, et 2 copies papier).

N.B. Les contributions soumises à la rédaction ne doivent pas être en même temps soumises à d'autres revues ou ouvrages collectifs.

PRÉSENTATION

Page de titre : la première page de la contribution ne doit contenir que le titre. Afin de garantir un traitement anonyme des textes, les coordonnées ainsi qu'une courte biographie de l'auteur·e doivent être inscrites sur une page séparée. Cette page comportera en outre un résumé du texte (maximum : 1500 signes, espaces compris) ainsi que 6 mots clés facilitant l'indexation de la contribution.

Texte : le texte est saisi en interligne double et sans retrait. N'utiliser qu'une seule police de caractères.

Notes : les notes sont en bas de page, avec un appel de notes automatique, en exposant et sans parenthèses.

Références bibliographiques : la contribution ne doit pas comporter de bibliographie en fin de texte. Chaque référence en notes de bas de page comprend les éléments suivants : nom·s d'auteur·s, titre, lieu ; éditeur, date, pages. Le système de référence bibliographique est le système français. Les références placées au fil du texte (Robert : 1993) sont à proscrire.

Autres critères éditoriaux : Les auteur·e·s sont prié·e·s de se conformer aux critères éditoriaux détaillés, disponibles sur le site de la revue (www.unil.ch/acontrario/).

Les contributions qui ne tiennent pas compte de ces consignes peuvent être refusées.